



SECTION I: RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

PRODUIT: **Sikadur[®] ATP** PARTIE A DATE DE RÉVISION: 1^{er} février 2015

UTILISATION: Mortier de réparation à prise rapide et à forte résistance pour béton

FABRICANT/FOURNISSEUR : SIKA CANADA INC.
601, avenue Delmar
Pointe Claire, QC
H9R 4A9

No. de téléphone d'urgence: CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666

Classification du TMD: Non réglementée
Numéro de l'ONU: Non applicable
Groupe d'emballage: Non applicable

Classification SIMDUT: D1A, D2A, D2B
Classe: Non applicable

SECTION II: INGREDIENTS DANGEREUX

Ingrédients Dangereux	%	V.E.M.P.	# CAS	DL ₅₀ (mg/kg) (espèce, voie)	LC ₅₀ (espèce, voie)
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHENYLMETHANE (4.4MDI)	30-60	ACGIH TWA 0.005 ppm	101-68-8	31 600 (rat, oral)	369 mg/m ³ /4H (rat)
Mélange d'aromatique et d'hydrocarbure	15-40	N.D.	Mélange	N.D.	N.D.

SECTION III: CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique: Liquide	Point d'ébullition: Se décompose @ 200°C
Apparence et odeur: Liquide ambré à brun, odeur de moisi	Point de congélation: Non établi
Seuil de l'odeur: 0.4ppm (4.4MDI)	Densité: 1,24 g/ml
Taux d'évaporation: Non établi	Solubilité dans l'eau: Réagit avec l'eau
Densité de la vapeur: 8.5 (air=1)	pH: Non établi
Tension de vapeur: <0.0003 mmHg	% volatile par volume: Non établi
	Coefficient eau/huile: Non établi



PRODUIT: **Sikadur® ATP** PARTIE A

SECTION IV: RISQUES D'INCENDIE & D'EXPLOSION

Inflammabilité: Si oui, dans quelles conditions:	Non Mais éviter Flammes et étincelles	Classe d'inflammabilité TMD: Seuil maximal d'inflammabilité (% vol): Seuil minimal d'inflammabilité (% vol): Point d'éclair (méthode utilisée) Température d'auto ignition: Produit de combustion dangereux:	Non réglementée Non établi Non établi > 160°C Non établie Oxydes de carbone et d'azote.
Moyens d'extinction:	Mousse, produits chimiques secs, CO ₂ , jet d'eau.	Protéger des chocs:	Non
Méthodes spéciales:	Les pompiers doivent porter leur équipement de protection habituel et un appareil respiratoire autonome. Un jet d'eau peut être utilisé pour refroidir les contenants et dissiper les vapeurs au-dessus d'un écoulement.	Protéger des décharges électrostatiques:	Non

SECTION V: CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Stabilité chimique: Si non, dans quelles conditions:	Oui mais dans des conditions recommandées d'entreposage.	Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone fragment d'aliphatique, NH ₃
Incompatibilité avec d'autres matières: Si oui, lesquelles:	Oui Eau, acide, base, composés métalliques, surface active.	Risque de polymérisation:	Improbable lors de sont utilisation normale. Peut se produire lorsqu'à très haute température, en présence d'alkali, amines tertiaires et composantes métalliques



PRODUIT: **Sikadur® ATP** PARTIE A

SECTION VI: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'ENTRÉE / CONTACT

Oeil: Peut causer des irritations des yeux. Peut causer des brûlures. Peut causer la cécité.

Peau: Peut causer une irritation de la peau, des sévères brûlures et peut être absorbé par la peau. Le contact peut causer la nécrose, la dermatite, les réactions allergiques et la sensibilisation.

Inhalation: Les vapeurs ou brume de ce produit peut causer des irritations.

Ingestion: Peut causer des sévères brûlures à la bouche, la gorge et l'estomac. Peut causer de vomissements, de la nausée, de l'évanouissement, de la diarrhée, dommages aux poumons, des saignements du système G.I. et la mort.

Une surexposition peut causer de la difficulté à respirer, maux de tête, nausées, vomissements, sensibilisation. Peut aggraver les problèmes respiratoires, de peau, des yeux, des poumons, allergies.

Mais si le produit est appliqué selon les recommandations du manufacturier, aucun de ces symptômes ne devrait être rencontré.

Une personne ayant développé une allergie aux isocyanates pourra avoir une réaction en présence d'isocyanate à des concentrations bien en deçà du V.E.M.P.

Cancérogénicité: Non établie

Effets toxiques sur la reproduction: Non établis

Tératogénicité: Non établie

Mutagénicité: Non établie

Produit ayant un effet synergique: Inconnu

Une exposition aiguë ou chronique peut augmenter la possibilité des problèmes toxicologiques mentionnés à cette section et aggraver les problèmes respiratoires. Une sévère surexposition peut entraîner la mort.



PRODUIT: **Sikadur® ATP** PARTIE A

SECTION VII: MESURES DE PRÉVENTION

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE		AUTRES	
Gants:	Utiliser des gants résistant aux produits chimiques.	Ventilation:	Une bonne ventilation mécanique
Appareil respiratoire:	Porter un masque de vapeur organique approprié, approuvé par le NIOSH/MSHA (HEPA P100) le produit est chauffé.	Méthode relative aux déversements et aux fuites:	Absorber avec du sable ou tout autre matériel absorbant. Les résidus de résine peuvent être enlevés à la vapeur ou à l'eau chaude savonneuse. Toutes les précautions doivent être prises si on utilise un solvant pour nettoyer le déversement.
Appareil oculaire:	Lunettes de sécurité	Méthode et équipement de manutention:	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Chaussures:	Cuir	Exigences en matière d'entreposage:	Garder tous les contenants fermés, dans un endroit frais et sec, à l'abri des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Vêtements:	Tablier de caoutchouc	Renseignements spéciaux en matière d'expédition:	Voir Classe TMD
Autres:	Douches et bain pour les yeux	Élimination des résidus:	Disposer du sable et des eaux de rinçage selon les règlements municipaux, provinciaux ou fédéraux sur les déchets chimiques.



PRODUIT: **Sikadur® ATP** PARTIE A

SECTION VIII: PREMIERS SOINS

- Peau : Enlever les vêtements et chaussures contaminés.
Nettoyer avec beaucoup d'eau savonneuse les parties exposées.
Laver les vêtements avant de les reporter.
Consulter un médecin si nécessaire.
- Yeux : Nettoyer avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, afin d'assurer un bon nettoyage.
Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation : Si surexposé, évacuer à l'air frais.
Consulter un médecin si nécessaire.
- Ingestion : Ne pas faire vomir, faire boire beaucoup d'eau.
Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Consulter un médecin.

SECTION IX: RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Préparé par : R & D de Sika Canada Inc.
No. téléphone : (514) 697-2610
No. télécopieur : (514) 694-2792

Avis au lecteur

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone inscrit à la section IX de cette FS.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLÉ UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.



SECTION I: RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

PRODUIT: **Sikadur ATP PARTIE B**DATE DE RÉVISION: 1^{er} février 2015

UTILISATION: Mortier de réparation à prise rapide et à forte résistance pour béton

FABRICANT/FOURNISSEUR: SIKA CANADA INC.
601, avenue Delmar
Pointe Claire, QC
H9R 4A9**No. de téléphone d'urgence: CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666**

Classification du TMD: Non réglementée

Classification SIMDUT: B3, D2B

Numéro de l'ONU: Non applicable

Classe: Non applicable

Groupe d'emballage: Non applicable

SECTION II: INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients Dangereux	%	V.E.M.P.	# CAS	DL ₅₀ (mg/kg) (espèce, voie)	LC ₅₀ (voie, espèce)
RÉSINE ÉPOXYDIQUE	40-70	Non disponible	25085-99-8	> 5000 (rat, orale)	Non disponible
Distillat de pétrole	10-30	Non disponible	64742-48-9	10 000 (rat, orale)	>2 000ppm/4h (rat)

SECTION III: CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique: Liquide
Apparence et odeur: Ambré à brun foncé avec odeur d'acétique
Seuil de l'odeur: Non établi
Taux d'évaporation: Non applicable
Densité de la vapeur: Non applicable
Tension de vapeur: 0.14 mmHg

Point d'ébullition: 210-288°C
Point de congélation: Non établi
Densité: 1.2 g/ml
Solubilité dans l'eau: Partielle (à peu près 50%)
pH: Non établi
% volatile par volume: 0
Coefficient eau/huile: Non établi



PRODUIT: Sikadur ATP		PARTIE B	
SECTION IV: RISQUES D'INCENDIE & D'EXPLOSION			
Inflammabilité:	Combustible	Classe d'inflammabilité TMD:	Aucune
Si oui, dans quelles conditions:	Éviter Flammes et étincelles	Seuil maximal d'inflammabilité (% vol):	Non établi
Moyens d'extinction:	Mousse, produits chimiques secs, CO ₂ , jet d'eau.	Seuil minimal d'inflammabilité (% vol):	Non établi
Méthodes spéciales:	Les pompiers doivent porter leur équipement de protection habituel et un appareil respiratoire autonome. Un jet d'eau peut être utilisé pour refroidir les contenants et dissiper les vapeurs au-dessus d'un écoulement.	Point d'éclair (méthode utilisée):	82°C (PMCC)
		Température d'auto ignition:	488°C
		Produit de combustion dangereux:	Oxydes de carbone, oxyde d'azote
		Protéger des chocs:	Non
		Protéger des décharges électrostatiques:	Non
SECTION V: CONDITIONS D'INSTABILITÉ			
Stabilité chimique:	Oui	Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone, NH ₃
Si non, dans quelles conditions:			
Incompatibilité avec d'autres matières:	Oui	Risque de polymérisation:	Non
Si oui, lesquelles:	Oxydant métallique, isocyanate, acides, alcalins ou alcalino-terreux.		

PRODUIT: **Sikadur ATP** PARTIE B

SECTION VI: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'ENTRÉE / CONTACT

Oeil: Peut causer des irritations des yeux.

Cancérogénicité: Non établie

Peau: Peut être irritant pour la peau après contact prolongé. Certains individus peuvent être plus sensibles.

Effets toxiques sur la reproduction: Non établis

Tératogénicité: Non établie

Inhalation: Peut causer des irritations du système respiratoire mais à la température de la pièce la vapeur inhalée n'est pas considérée comme toxique.

Mutagénicité: Non établie

Produit ayant un effet synergique: Inconnu

Ingestion: ceci n'est pas considéré comme voie d'exposition donc les effets n'ont été pas démontrés

Une exposition aiguë ou chronique peut augmenter la possibilité des problèmes toxicologiques mentionnés à cette section.

PRODUIT: **Sikadur ATP**

PARTIE B

SECTION VII: MESURES DE PRÉVENTION

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Gants:	Gants résistant aux produits chimiques
Appareil respiratoire:	Non nécessaire en utilisation normale
Appareil oculaire:	Masque facial ou lunettes de sécurité
Chaussures:	Cuir
Vêtements:	Tablier de caoutchouc
Autres:	Douches et bain pour les yeux

AUTRES

Ventilation:	Assurer une bonne ventilation
Méthode relative aux déversements et aux fuites:	Absorber avec du sable ou tout autre matériel absorbant.
Méthode et équipement de manutention:	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Exigences en matière d'entreposage:	Garder tous les contenants fermés, dans un endroit frais, sec et bien aéré. Protéger de la chaleur et des flammes nues.
Renseignements spéciaux en matière d'expédition:	Voir Classe TMD
Élimination des résidus:	Disposer du sable et des eaux de rinçage selon les règlements municipaux, provinciaux ou fédéraux sur les déchets chimiques.



PRODUIT: Sikadur ATP

PARTIE B

SECTION VIII: PREMIERS SOINS

- Peau : Enlever les vêtements et chaussures souillés.
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau.
Jeter les chaussures qui ont été souillées sur la surface intérieure.
Laver les vêtements avant de les porter.
Consulter un médecin au besoin.
- Yeux : Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes en tenant les paupières écartées afin d'assurer un rinçage complet.
Le rinçage des yeux en moins de 1 minute est essentiel pour s'assurer d'une protection maximale.
Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation : Si surexposé, évacuer à l'air frais.
Consulter un médecin au besoin.
- Ingestion : Boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.
Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Voir un médecin immédiatement.

SECTION IX: RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

- Préparé par : R & D de Sika Canada Inc.
No. téléphone : (514) 697-2610
No. télécopieur : (514) 694-2792

Avis au lecteur

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone inscrit à la section IX de cette FS.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

AQ 191 F

Date : 01/02/2012

Appr : S.G.